



Légende :

	Zonage du PLU
	UA Nom de zonage du PLU
	Emplacement réservé
	Emplacement réservé
	Fusée d'étude et projet de déviation de la RN198
	Condition d'implantation gabaritaires de la zone IAU1
	Emprise maximale des bâtiments
	Hauteur maximale des bâtiments
	Parcours de protection et de mise en valeur
	Espaces Boudes Casates
	Zones non aedificandi
	Espaces vert à protéger (art. L124-7 de Code de l'Urbanisme)
	Préserver des espaces verts et d'agrément
	Espaces littoraux à protéger
	Espaces paysagers littoraux
	Servitudes de libre accès à la mer
	Prise en compte des risques naturels
	Alas inondation modérés

